

A man wearing glasses and a white t-shirt with dark overalls is standing in a field of golden wheat. He is holding a tablet computer and looking at it. In the background, there is a large metal irrigation system structure against a sunset sky. The overall scene is bathed in the warm, golden light of late afternoon.

L'industrie de la nutrition des plantes

au rendez-vous des défis
d'aujourd'hui et demain

RAPPORT ANNUEL
2021



Bien nourrir les plantes
pour mieux nourrir les hommes

P.3

STRATÉGIE ET PERSPECTIVES
L'industrie de la nutrition
des plantes réinvente son avenir

P.6

ORGANISATION
L'Union des Industries
de la Fertilisation



P.8

FAITS MARQUANTS
Un cycle jalonné de rencontres



P.12

CHIFFRES CLÉS
Les données de l'activité du secteur

P.13

MÉTIERS
Les cinq familles de fertilisants

P.14

NOS DÉFIS
1. Assurer la souveraineté
alimentaire de la France

P.17

2. Créer de la valeur au cœur
des territoires

P.20

3. S'inscrire dans une démarche
environnementale vertueuse

P.23

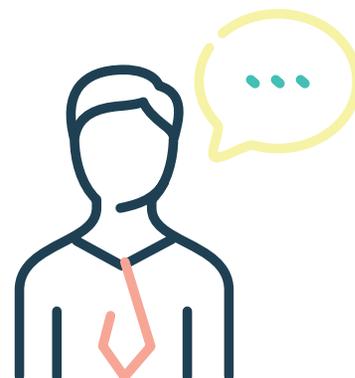
4. S'adapter aux nouveaux
équilibres économiques et
assurer la résilience du secteur



P.26

LES ADHÉRENTS

L'industrie de la nutrition des plantes réinvente son avenir



par Renaud Bernardi, Président de l'UNIFA

Dépasser nos limites et ouvrir notre chemin des possibles

« *L'essentiel se dit par le silence* » : ce proverbe pourrait résumer l'image que nous véhiculons pour certaines personnes quand il s'agit d'avoir une posture d'ouverture et de communication. L'industrie que nous représentons a pourtant bien évolué lors des dernières années, et se trouve à l'heure actuelle résolument tournée vers l'avenir, la santé des hommes et de notre planète.

Nous faisons le constat que l'industrie de la nutrition des plantes se trouve à un carrefour, face à des défis bien présents et impactant le futur de nos entreprises. Mais comment se projeter et anticiper les actions de filière à mettre en œuvre pour les prochaines années ? À l'image de la présidentielle, dont le programme est modelé sur le quinquennat, nous avons choisi à l'UNIFA de déployer une feuille de route pour 2022 à 2027 afin de donner toute la dimension et l'ambition politique à nos actions.

Actrices de l'amont agricole au service du dynamisme de l'agriculture française, les 36 entreprises de l'UNIFA, dans toute leur diversité, partagent une vision commune de performance agronomique et d'innocuité des produits fertilisants, dans le respect des attentes sociétales actuelles et dans un objectif plus global de souveraineté alimentaire de la France.

Elles ont un dénominateur commun, la résilience face à leur engagement quotidien auprès des agriculteurs. Avec une envie de se dépasser et d'aller au-delà de leur spectre habituel, les entreprises se sont penchées sur un cap à maintenir collectivement, pour pérenniser une nouvelle approche autour de la nutrition des plantes, axée sur un dialogue renouvelé au cœur des territoires ruraux.

C'est dans cette optique que nous finalisons actuellement une série d'entretiens et de groupes de travail tant avec les entreprises adhérentes qu'avec l'équipe interne de l'UNIFA, pour fixer une feuille de route claire et précise, avec nos objectifs stratégiques et enjeux prioritaires pour 2027.





Accompagner un monde agricole en pleine mutation

Le contexte agricole s'est mué fondamentalement, ces dernières années, fragilisé par de nombreuses évolutions sociétales, économiques, politiques, climatiques. En anticipant ces nouveaux paradigmes, l'industrie de la nutrition des plantes a le souhait de continuer à s'engager au quotidien auprès des filières agricoles, et plus particulièrement des agriculteurs, pour accompagner les évolutions de l'agriculture de demain.

Le monde agricole, en prise avec les prix des matières premières, avec le concept de souveraineté alimentaire, et avec la prégnance des thématiques environnementales, nous intime de trouver in fine un équilibre entre transition agroécologique et rentabilité économique des filières agricoles.

En proie à des modèles qui se sont essouffés et des attentes sociétales parfois contradictoires (alimentation de qualité, prix bas, tout label, tout bio), une troisième voie est à consolider, dans le but de mettre en avant la complémentarité des types de fertilisation que nos entreprises représentent pour une agriculture durable et performante. Et par là même, valoriser le rôle agronomique indispensable de notre industrie dans cet écosystème.

Incarner un secteur créateur de valeur

L'industrie de la nutrition des plantes, c'est 1,8 milliard d'euros de valeur ajoutée à l'économie française. Ce sont 4 275 emplois directs et 18,3 millions de tonnes d'engrais – minéraux et organiques – commercialisés chaque année.

Les différentes crises successives, sanitaires et géopolitiques, ont remis l'agriculture et les filières agricoles au centre de la chaîne alimentaire. Nous sommes fiers d'avoir participé à cet effort collectif pour nourrir les Français en cette période incertaine.

Nous souhaitons incarner notre position d'acteur incontournable de la souveraineté alimentaire en fortifiant les liens entre les différents maillons également tous aussi importants. Nos entreprises sont aussi porteuses de 72 millions d'euros d'investissement en recherche et développement annuellement. Renforcer l'innovation et la confronter à notre savoir-faire terrain

Nous sommes fiers d'avoir participé à cet effort collectif pour nourrir les Français en cette période incertaine.

sera également un point d'orgue de notre feuille de route pour 2027.

Dans cette optique, nous souhaitons assurer la pérennité de l'approvisionnement des solutions de fertilisation nécessaires pour garantir la souveraineté alimentaire de la France.

Valoriser nos engagements pour l'avenir et démonter les a priori

Notre industrie se transforme au quotidien, pour être encore plus responsable au cœur de toute transition, qu'elle soit environnementale, énergétique ou sociétale (lutte contre le changement climatique, protection de la biodiversité, réduction des déchets...).

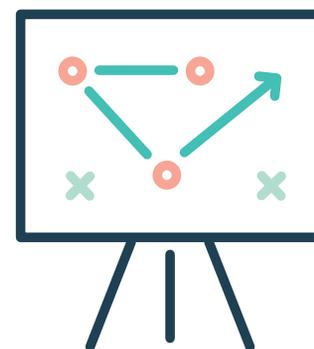
Que ce soit par une trajectoire de décarbonation, avec la production d'engrais bas carbone, et également la participation active à l'économie circulaire ou encore, depuis plus d'une décennie, avec la politique de recyclage des emballages plastique d'engrais et amendements... les exemples sont nombreux.

Nous souhaitons aussi mettre à mal les clichés et les faux-semblants qui sont souvent l'apanage de notre secteur car finalement, nos entreprises ne sont que le reflet de la société : diverses, innovantes et engagées. Communiquer sur nos savoir-faire, par des démarches volontaristes et des solutions plus responsables, telle est la voie d'avenir que nous considérons.

Et nous espérons que cette feuille de route, issue de notre réflexion commune, créera un nouvel espace de dialogue tant au cœur des filières agricoles qu'auprès de la société civile.



« Communiquer sur nos savoir-faire, par des démarches volontaristes et des solutions plus responsables, telle est la voie d'avenir que nous considérons. »



L'UNIFA : l'organisation professionnelle représentative de l'industrie de la nutrition des plantes



L'équipe de l'UNIFA (de gauche à droite) : Sophie Agasse, Isabelle Kolodziej, Marie-Béatrice Garraud de Mainvilliers, Florence Catrycke, Inès Joffet, Florence Nys, Christine Macaire.

L'Union des Industries de la Fertilisation (UNIFA) représente les entreprises de la nutrition des plantes. Elle regroupe 36 producteurs de fertilisants et amendements minéraux, organo-minéraux, organiques et biostimulants.

Actrices de l'amont agricole au service du dynamisme de l'agriculture française, ces entreprises partagent une vision commune de performance agronomique et d'innocuité des produits fertilisants, dans le respect des attentes sociétales actuelles et dans un objectif plus global de souveraineté alimentaire de la France.

Par ailleurs, l'UNIFA est membre de l'Association Nationale Professionnelle pour les Engrais et Amendements (ANPEA). L'ANPEA héberge le Bureau de normalisation de la fertilisation (BN Ferti), agréé par le ministère chargé de l'Industrie et dont les travaux sont placés sous la délégation de l'AFNOR.

Les missions de l'UNIFA

- 1 L'expression collective des besoins et des positions de ses membres.
- 2 La participation, auprès des pouvoirs publics, aux débats qui concernent la nutrition des plantes, en étant force de proposition.
- 3 La promotion et la valorisation de la nutrition des plantes, dans le respect de l'environnement et de la santé, et en soutien de la montée en qualité et en compétitivité de l'agriculture française.

L'UNIFA produit également les statistiques officielles de livraison d'engrais en France, par délégation du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. Ces données ont des utilisations multiples : à titre d'exemple, elles sont notamment mobilisées par le CITEPA pour la réalisation des inventaires nationaux des émissions de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques ; et par les administrations régionales pour le bilan des programmes d'action régionaux « directive nitrates ».



Une expertise reconnue, soutenue par un mandat de délégation de service public

L'UNIFA produit les statistiques officielles de livraisons d'engrais en France, par délégation du ministère en charge de l'Agriculture. Ces données exhaustives constituent la base de référence pour l'analyse et le pilotage stratégique du marché de la fertilisation.



Les services de l'UNIFA, certifiés Quali'OP

La certification Quali'OP de l'AFNOR vise à garantir la qualité des services fournis aux adhérents. L'UNIFA l'a obtenue en 2013 et renouvelée chaque année depuis. Cette certification confirme l'engagement constant des équipes de l'UNIFA dans un haut niveau de service, au cœur de leur savoir-faire.

L'organisation de l'UNIFA



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

ouverte à tous les adhérents

CONSEIL D'ADMINISTRATION

14 membres représentant la diversité des métiers

BUREAU

7 membres :
Président, Vice-Président,
Trésorier et Présidents de section,
élus pour 3 ans

6 PERMANENTS AUX COMPÉTENCES COMPLÉMENTAIRES

réunis autour de Florence Nys,
Déléguée générale :

- Direction générale
- Service Agriculture et Environnement
- Service Réglementation et Normalisation
- Enquêtes et Statistiques
 - Communication

6 SECTIONS

- Producteurs Industriels d'Azote
 - Biostimulants
- Amendements Minéraux Basiques
- Fertilisants Organo-Minéraux et Organiques
- Engrais Simples et Composés

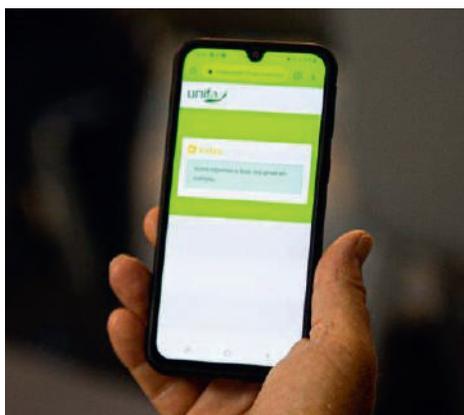
2 COMMISSIONS

- Réglementation et Normalisation
- Agriculture et Environnement

DES GROUPES DE TRAVAIL

- Azote Directement Assimilable
 - PIA – ESC
 - Précurseurs d'explosifs
 - Q&R sur le règlement 2009/1009
- Matières fertilisantes liquides UAB

FAITS MARQUANTS



Février - août 2021

LOI CLIMAT ET RÉSILIENCE : MOBILISATION ACTIVE DE L'UNIFA

Force de proposition pour un texte davantage dans l'esprit de la loi, l'UNIFA a contribué à redéfinir les orientations initiales de l'article sur les engrais azotés concernant une éventuelle taxe générale sur les activités polluantes (TGAP). L'UNIFA s'est fortement mobilisée pour faire connaître l'intérêt d'un usage raisonné des engrais azotés au regard de la souveraineté alimentaire et de la réduction des émissions d'ammoniac.

-

Avril - mai 2021

RÉORGANISATION INTERNE À L'UNIFA ET DE L'ANPEA

Cette période a été consacrée à la réorganisation interne de l'UNIFA et de l'Association Nationale Professionnelle pour les Engrais et Amendements (ANPEA) avec l'arrivée d'un nouveau directeur à l'ANPEA et une réorganisation interne à l'UNIFA.

Mai 2021

PUBLICATION DU GUIDE DE BONNES PRATIQUES « ÉTIQUETAGE DE SEMENCES ASSOCIÉES À DES MATIÈRES FERTILISANTES DONT LES BIOSTIMULANTS »

L'UNIFA a collaboré à la réalisation de ce guide, aux côtés de l'UFS, de Semae et d'AFAÏA. Ce guide est destiné à la fois aux agriculteurs, aux jardiniers amateurs, aux prescripteurs, ainsi qu'à toutes les sociétés impliquées dans la commercialisation ou le traitement des semences.

-

10 mai 2021

WEBINAIRE VOLATILITÉ AMMONIACALE ET INVENTAIRES DES ÉMISSIONS

L'UNIFA a organisé à l'intention de ses adhérents un webinaire afin d'améliorer les connaissances sur la volatilité ammoniacale et sur la réalisation d'inventaires des émissions nationales d'ammoniac et de protoxyde d'azote, dans une trajectoire de réduction de leurs impacts. Baptiste Soenen, chef du service Agronomie – Économie – Environnement ARVALIS, a présenté à cette occasion les résultats du projet Evamin. À l'initiative de la Commission Agriculture et Environnement, ce webinaire a été animé par Sophie Agasse, responsable Agriculture, Environnement et Sécurité Industrielle à l'UNIFA.



11 mai 2021

WEBINAIRE PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS

L'UNIFA a collaboré au webinaire Précurseurs d'Explosifs, avec le ministère de l'Intérieur et France Chimie. L'UNIFA y a présenté les nouveautés applicables aux metteurs en marché de fertilisants.

—

30 juin 2021

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UNIFA

La dernière Assemblée générale s'est déroulée le 30 juin 2021 à l'Hôtel de Poulpry (Paris 7e). L'occasion pour l'UNIFA de faire le point avec ses adhérents sur les actualités du secteur : loi climat et résilience, Green Deal. Nicolas Turquois, député de la Vienne, était l'invité d'honneur de cette journée.

27-29 septembre 2021

CONFÉRENCE ANNUELLE DE L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DE LA FERTILISATION, À LISBONNE

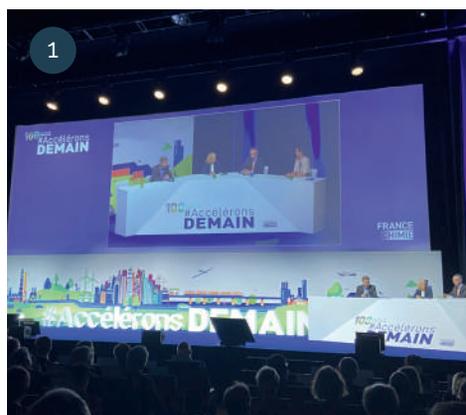
Florence Nys, déléguée générale de l'UNIFA, est allée à la rencontre des acteurs internationaux de la fertilisation. L'UNIFA a ainsi participé à la réflexion générale sur les solutions innovantes et durables applicables à la nutrition des plantes.

—

12 octobre 2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE « FACE À LA HAUSSE DU PRIX DES MATIÈRES PREMIÈRES, LES PRODUCTEURS D'ENGRAIS AZOTÉS S'ENGAGENT AUX CÔTÉS DES AGRICULTEURS »

L'UNIFA se mobilise pour les filières agricoles dans un contexte en tension, avec la communication suivante : « Dans un contexte où le prix des matières premières a fortement augmenté, avec pour conséquence une hausse directe du prix des engrais, les producteurs du secteur mettent tout en œuvre pour soutenir les agriculteurs, les distributeurs et l'ensemble de la filière agricole impactés par cette situation inédite ».



1

20 octobre 2021

ACCÉLÉRONS DEMAIN, LES 100 ANS DE FRANCE CHIMIE

À l'occasion de ses 100 ans, France Chimie a organisé « Accélérons demain », une journée de conférences et de débats qui a réuni les acteurs de la chimie. L'équipe de l'UNIFA était présente à cet événement, où ont été présentés les solutions et défis des entreprises de la chimie pour « accélérer » la transition vers une société plus durable dans les grands domaines de la vie quotidienne et de l'économie.

28 octobre 2021

WEBINAIRE « NOUVEAU RÈGLEMENT EUROPÉEN SUR LES MATIÈRES FERTILISANTES »

L'UNIFA inaugure un nouveau format à destination des adhérents en développant son premier webinar ayant trait à la réglementation 2019/1009. Florence Catrycke, de la direction Réglementation et Normalisation à l'UNIFA, a partagé son expertise en la matière auprès d'une cinquantaine de participants.

2

3 novembre 2021

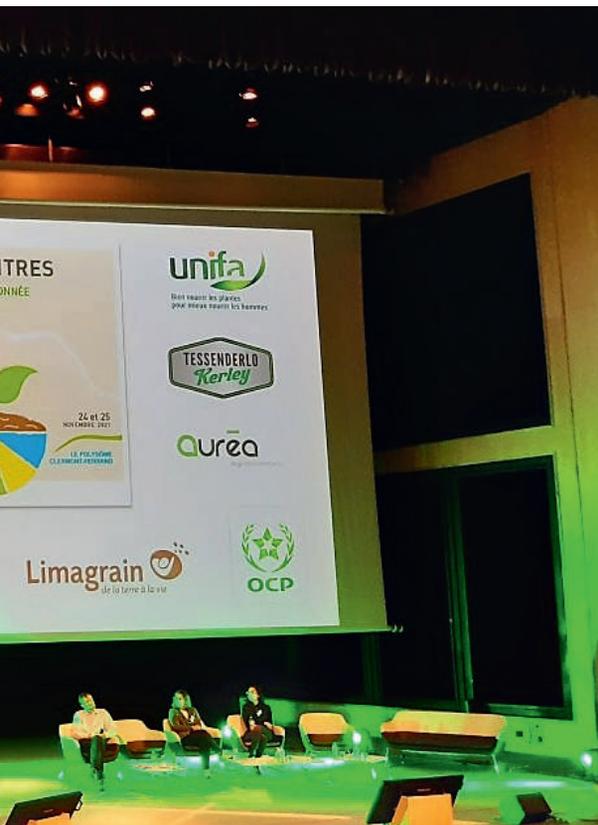
CONFÉRENCE DE PRESSE ANNUELLE DE L'UNIFA SUR LES DÉFIS DE L'INDUSTRIE DE LA FERTILISATION

Pour Florence Nys, déléguée générale de l'UNIFA, afin de répondre aux ambitions de la loi climat et résilience, « un gros travail va être engagé. Ce travail devrait aboutir à la co-construction, avec les acteurs du monde agricole et les pouvoirs publics, d'une boîte à outils "opérationnelle et réaliste" ».

22 novembre 2021

COMITÉ DES UTILISATEURS DE L'ENQUÊTE « LIVRAISONS DES ENGRAIS EN FRANCE MÉTROPOLITAINE »

Après une année de hiatus, due à la crise sanitaire, l'UNIFA a organisé la réunion annuelle des utilisateurs de l'enquête sur les livraisons des engrais, dans le cadre du label accordé par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. À cette occasion, l'UNIFA a présenté la méthodologie de l'enquête, ses limites ainsi que les données de campagne 2018/2019 et 2019/2020. Une partie de la réunion a été consacrée à l'observatoire de la fertilisation ainsi qu'à une intervention de l'Association Internationale de la Fertilisation (IFA) sur la « consommation mondiale des engrais : situer la France face au reste du monde ».



3

24 - 25 novembre 2021

15^{ES} JOURNÉES COMIFER-GEMAS

À l'occasion des Rencontres 2021 de la fertilisation raisonnée et de l'analyse, Inès Joffet, chargée de mission Réglementation et Normalisation à l'UNIFA, a présenté un poster sur l'impact positif des amendements minéraux basiques sur les émissions de gaz à effet de serre. Sophie Agasse, responsable Agriculture, Environnement et Sécurité industrielle à l'UNIFA, est également intervenue sur les interrogations suscitées par la stratégie « Farm to Fork » du Green Deal. L'UNIFA était également partenaire de l'événement.

29 - 30 novembre 2021

HORIZONS HYDROGÈNE, UN PANORAMA DES PERSPECTIVES LIÉES AU MARCHÉ DE L'HYDROGÈNE

L'UNIFA a été partenaire de l'édition 2021 d'Horizons Hydrogène. 500 professionnels ont répondu présent pour suivre les débats du congrès. Bertrand Walle (Boréal) a également représenté l'UNIFA à la table ronde sur « les usages industriels et la décarbonation ».

4

28 - 30 novembre 2021

SALON SITEVI, SALON DE RÉFÉRENCE POUR LES ÉQUIPEMENTS ET LES SAVOIR-FAIRE DES PRODUCTIONS VITI-VINICOLES, OLÉICOLES, ARBORICOLES ET MARAÎCHÈRES

Ce salon a été l'occasion pour Florence Catrycke, directrice Réglementation et Normalisation de l'UNIFA, et Inès Joffet, chargée de mission Réglementation et Normalisation de l'UNIFA, d'aller à la rencontre d'un grand nombre d'acteurs de ces secteurs, tels que des vignerons, des agrééquipementiers, et des industriels de la nutrition des plantes.

5

Décembre 2021

L'UNIFA S'ENGAGE POUR UNE RURALITÉ VIVANTE AUPRÈS DE 35 PARTENAIRES

L'UNIFA a été cosignataire du Manifeste pour des Ruralités Vivantes, aux côtés de 35 partenaires représentant 14 secteurs d'activité. L'UNIFA s'est engagée à porter les dix propositions de relance des zones rurales de la France auprès des futurs candidats à la présidentielle, en plus des propositions qui seront faites par la profession.



L'industrie de la nutrition des plantes, un secteur créateur de valeur ancré dans les territoires



85 sites de production

sur l'ensemble du territoire français



4 275 emplois directs



1,8 milliard d'euros

de chiffre d'affaires en vente France

157 millions d'euros de chiffre d'affaires de fertilisants à l'exportation



36 entreprises adhérentes
de la PME à la multinationale



10,9 millions de tonnes d'engrais et d'amendements minéraux basiques

ont été livrées lors de la campagne 2020-2021



72 millions d'euros investis
dans la recherche et le développement



Les cinq familles de fertilisants

	ENGRAIS MINÉRAUX	ENGRAIS ORGANO-MINÉRAUX	ENGRAIS ET AMENDEMENTS ORGANIQUES	AMENDEMENTS MINÉRAUX BASIQUES	BIOSTIMULANTS
Action	<ul style="list-style-type: none"> • Nutrition des plantes 	<ul style="list-style-type: none"> • Nutrition des plantes et des sols 	<ul style="list-style-type: none"> • Nutrition des plantes et des sols 	<ul style="list-style-type: none"> • Amoindrit l'acidification des sols (augmentation du PH) 	<ul style="list-style-type: none"> • Agit sur la rhizosphère • Meilleure résistance aux stress abiotiques (sécheresse ou asphyxie racinaire, carence...) • Stimulation du système racinaire • Meilleure efficacité nutritionnelle
Nombre d'entreprises adhérentes concernées	26	8	8	9	13
Éléments nutritifs	Azote, phosphore, potassium, magnésium, soufre, oligo-éléments	Azote, phosphore, potassium, magnésium, soufre, oligo-éléments, carbone	Azote, phosphore, potassium, magnésium, soufre, oligo-éléments, carbone	Calcium, magnésium	Dans le cas de biostimulants associés avec des engrais : azote, phosphore, potassium, calcium, magnésium, soufre, oligo-éléments
Typologie	<ul style="list-style-type: none"> • Engrais azotés (ammonitrates, urée, solutions azotées) • Engrais phosphatés (phosphate naturel, superphosphate) • Engrais potassiques (chlorure de potassium, sulfate de potassium) • Engrais composés NP, NK, PK et NPK 	<ul style="list-style-type: none"> • Engrais composés organo-minéraux NPK 	Engrais composés NPK élaborés avec les : <ul style="list-style-type: none"> • effluents d'élevage • coproduits de filières agro-industrielles • matières végétales et composts 	<ul style="list-style-type: none"> • Carbonates • Chaux vive calcique • Chaux vive magnésienne • Dolomie 	<ul style="list-style-type: none"> • Substances et mélanges à base de matières vierges • Parties de végétaux ou extraits de végétaux non traités • Micro-organismes
Logistique	Sociétés de transport intermédiaires	Sociétés de transport intermédiaires	Sociétés de transport intermédiaires	Sociétés de transport intermédiaires	Sociétés de transport intermédiaires
Débouchés	<ul style="list-style-type: none"> • Industriels • Distributeurs (coopératives, négoce) • Agriculteurs 	<ul style="list-style-type: none"> • Distributeurs (coopératives, négoce) • Agriculteurs 	<ul style="list-style-type: none"> • Distributeurs (coopératives, négoce) • Agriculteurs 	<ul style="list-style-type: none"> • Industriels • Distributeurs (coopératives, négoce) • Agriculteurs 	<ul style="list-style-type: none"> • Industriels • Distributeurs (coopératives, négoce) • Agriculteurs



1 Assurer la souveraineté alimentaire de la France

« La souveraineté alimentaire est le droit de chaque pays à maintenir et développer sa propre capacité de produire son alimentation de base, en respectant la diversité des cultures et des produits. »⁽¹⁾

Mettre en place une stratégie nationale

Assurer la souveraineté alimentaire de la France doit passer par le développement de l'agriculture française dans toute sa diversité. C'est pourquoi les entreprises de la nutrition des plantes se retrouvent stratégiquement au cœur de l'agriculture et de son avenir.

Porteuses de la souveraineté alimentaire de la France, les entreprises de la nutrition des plantes se sont engagées à fournir tous les éléments nutritifs nécessaires à la croissance des plantes, dans un contexte en tension, qu'il s'agisse de crises sanitaire, géopolitique ou bien énergétique.

Face à ces aléas, les adhérents de l'UNIFA sont un soutien indéfectible de l'agriculture française, sécurisant d'année en année les récoltes en distribuant aux agriculteurs les apports nutritionnels nécessaires aux différentes campagnes.

Dans ce contexte fluctuant, l'UNIFA se mobilise plus que jamais, avec les associations européenne et internationale, pour remettre au centre des débats l'avenir de la nutrition des plantes et son rôle indispensable dans la souveraineté alimentaire de la France.





En tant que filière responsable, l'industrie de la nutrition des plantes s'est également engagée dans la formation, la sensibilisation et l'évolution de la réglementation.



S'adapter aux différentes réglementations pour protéger les Français

D'un point de vue réglementaire, l'UNIFA s'est fortement mobilisée courant 2021 sur la mise en application du nouveau Règlement sur les matières fertilisantes 2019/1009, au travers de sa Commission Réglementation et Normalisation et d'un groupe de travail dédié. Elle accompagne ainsi les entreprises adhérentes dans les évolutions réglementaires et prépare leur avenir. L'UNIFA a également alerté les ministères de l'impact du manque d'organismes notifiés en France sur la mise sur le marché de certains fertilisants CE.

Par son action répétée auprès des pouvoirs publics, l'UNIFA a suivi la mise en application du règlement européen sur les précurseurs d'explosifs, la nomenclature ICPE et la révision du règlement produits et substances utilisables en agriculture biologique.

En tant que filière responsable, l'industrie de la nutrition des plantes s'est également engagée dans la formation, la sensibilisation et l'évolution de la réglementation, notamment autour des ammonitrates.

À la suite de la publication du rapport d'inspection sur les transports et stockages d'ammonitrates en France, l'UNIFA a engagé des discussions, aux côtés des autres filières concernées, respectivement avec les ministères en charge de l'Environnement ainsi que de l'Agriculture et de l'Alimentation, afin de faire évoluer la réglementation pour garantir une sécurité maximale aux Français.

L'UNIFA a également accompagné de près le projet de réglementation « socle commun », qui a pour objectif d'harmoniser, au niveau national, les critères d'innocuité et de qualité agronomique des matières fertilisantes mises sur le marché ou épandues sur les sols agricoles. À ce titre, l'UNIFA a insisté sur le fait que cette réglementation ne doit pas être un frein pour l'agriculture en termes économiques et de complexification de la mise sur le marché des matières fertilisantes.

(1) Via Campesina, « Déclaration pour la souveraineté alimentaire », Rome, Sommet mondial de l'alimentation de la FAO, 1996. Le texte intégral est disponible sur : www.nyeleni.org



Avis d'expert

NICOLAS TOUGE,
MEMBRE DE LA SECTION DES ENGRAIS
SIMPLES ET COMPOSÉS DE L'UNIFA

Limiter les pertes de nutriments

Pour s'engager dans les transitions sur le long terme, il faut trouver un équilibre entre une fertilisation optimale des plantes, des sols, et la rentabilité économique des exploitations agricoles. C'est là qu'intervient la notion de productivité agricole durable des cultures, qui s'impose plus que jamais comme une nécessité pour assurer une alimentation sûre et durable aux Français.

En tant qu'acteurs de la souveraineté alimentaire, notre devoir est de produire tout en limitant les pertes de nutriments dans l'environnement. Pour ce faire, nous explorons plusieurs solutions :

- développer des engrais de localisation à appliquer sur le rang pour une meilleure valorisation par les racines ;
- optimiser la qualité de granulation des engrais pour assurer un épandage de précision ;
- avoir recours à des additifs technologiques et agronomiques pour améliorer l'efficacité des nutriments, tout en réduisant leurs impacts environnementaux (inhibiteurs, enrobage pour une libération progressive, micro-organismes, extraits d'algues ou de substances humiques, etc.).



Disposer de données fiables et sécurisées

Dans un esprit collaboratif et de transparence, l'UNIFA dispose, depuis 2020, d'un programme « Statistiques » dont les données sont fiabilisées et sécurisées. En 2021, l'outil statistique a évolué et intègre maintenant un outil de publication graphique des données, le développement et la publication des données douanières et la ventilation automatique des données d'importation. L'UNIFA a également renoué en 2021 avec l'organisation du Comité des utilisateurs pour présenter les données de campagne 2019 et 2020 auprès des pouvoirs publics et des acteurs des filières.



Campagne 2020-2021 :

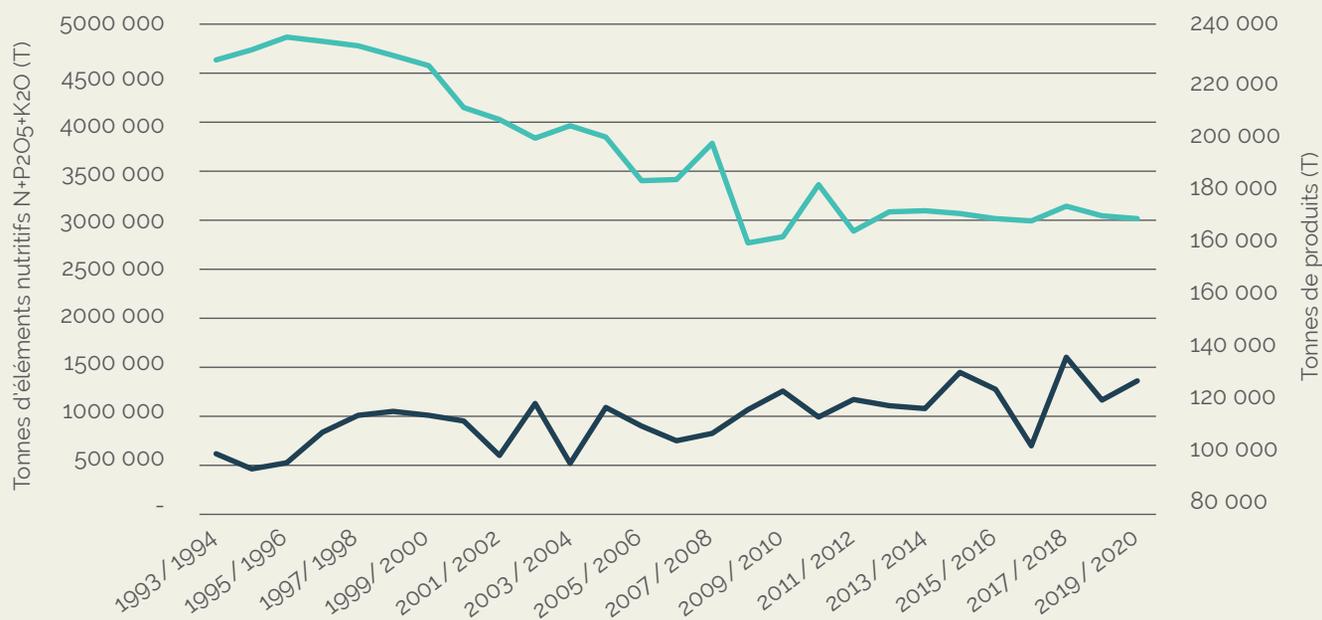
10,9 millions de tonnes livrées

8,3 millions de tonnes d'engrais minéraux et organo-minéraux livrés

2,6 millions de tonnes d'amendements minéraux basiques



Évolution des livraisons des engrais en tonnes d'éléments nutritifs (T) et évolution de la production des céréales, betteraves, PDT, colza, pois en tonnes de produits (T)



N+P₂O₅+K₂O : années de campagne. Production céréales, betteraves, PDT, colza, pois : année civile

— Total N+P₂O₅+K₂O
 — Total production (céréales, betteraves, pommes de terre, colza, pois protéagineux)

Source: UNIFA / Source: Agreste

2 Créer de la valeur au cœur des territoires



Par leur implantation et leur métier tourné vers l'agriculture, les entreprises de la nutrition des plantes sont par nature au cœur des territoires ruraux. Environ un Français sur trois – 22,4 millions – vit dans les zones rurales, qui de ce fait, revêtent un fort potentiel économique et de création de valeur autant qu'elles sont un lieu du mieux vivre-ensemble.

Maintenir les ruralités vivantes

L'UNIFA a souhaité remettre au cœur de ses priorités le maintien de la vitalité des zones rurales et le renforcement des moyens alloués à l'agriculture française. En 2021, elle a été cosignataire du Manifeste pour des Ruralités Vivantes, aux côtés de 35 partenaires représentant 14 secteurs d'activité. Elle s'est engagée à porter les dix propositions au nom des entreprises de la nutrition des plantes, en insistant sur la nécessité de revitaliser prioritairement le tissu industriel, agricole, libéral commercial et artisanal des zones rurales.

Parallèlement, l'UNIFA souhaite valoriser le poids économique et la création de valeur de ses entreprises adhérentes au cœur des territoires, action déjà amorcée par la section Fertilisants Organiques et Organo-Minéraux et de la section Biostimulants. Ce travail fera l'objet d'une valorisation auprès d'un public élargi, courant 2022.

L'UNIFA a également lancé une demande auprès du service de la Statistique et de la Prospective pour effectuer la collecte des données de livraison des engrais et amendements organiques en France, afin d'avoir un panorama complet de la fertilisation en France, qu'elle soit minérale ou organique.



L'UNIFA a souhaité remettre au cœur de ses priorités le maintien de la vitalité des zones rurales et le renforcement des moyens alloués à l'agriculture française.

Soutenir une agriculture positive au cœur des territoires

En tant que partenaire d'#Agri demain, plateforme de communication positive autour de l'agriculture, l'UNIFA a pleinement encouragé la mise en œuvre des premières journées nationales de l'agriculture qui se sont déroulées les 17, 18 et 19 juin 2021. L'UNIFA salue la portée nationale de ces journées qui ont rencontré un fort succès avec l'organisation de 1 024 événements agricoles sur tout le territoire, avec plus de 100 000 visiteurs.

#agridemain

L'agriculture française, une terre à découvrir



Avis d'expert

ÉRIC GIOVALE,
MEMBRE DE LA SECTION FERTILISANTS ORGANO-MINÉRAUX ET ORGANIQUES

Le lien avec le terroir est primordial dans notre métier

Si je prends l'exemple de mon entreprise, son activité est par essence une économie circulaire associée à des fournisseurs partenaires régionaux : les éleveurs d'ovins issus de l'IGP de l'Agneau de Sisteron dont l'élevage extensif confère à nos productions d'amendements ou d'engrais organiques toute leur richesse en biodiversité et en humus stable.

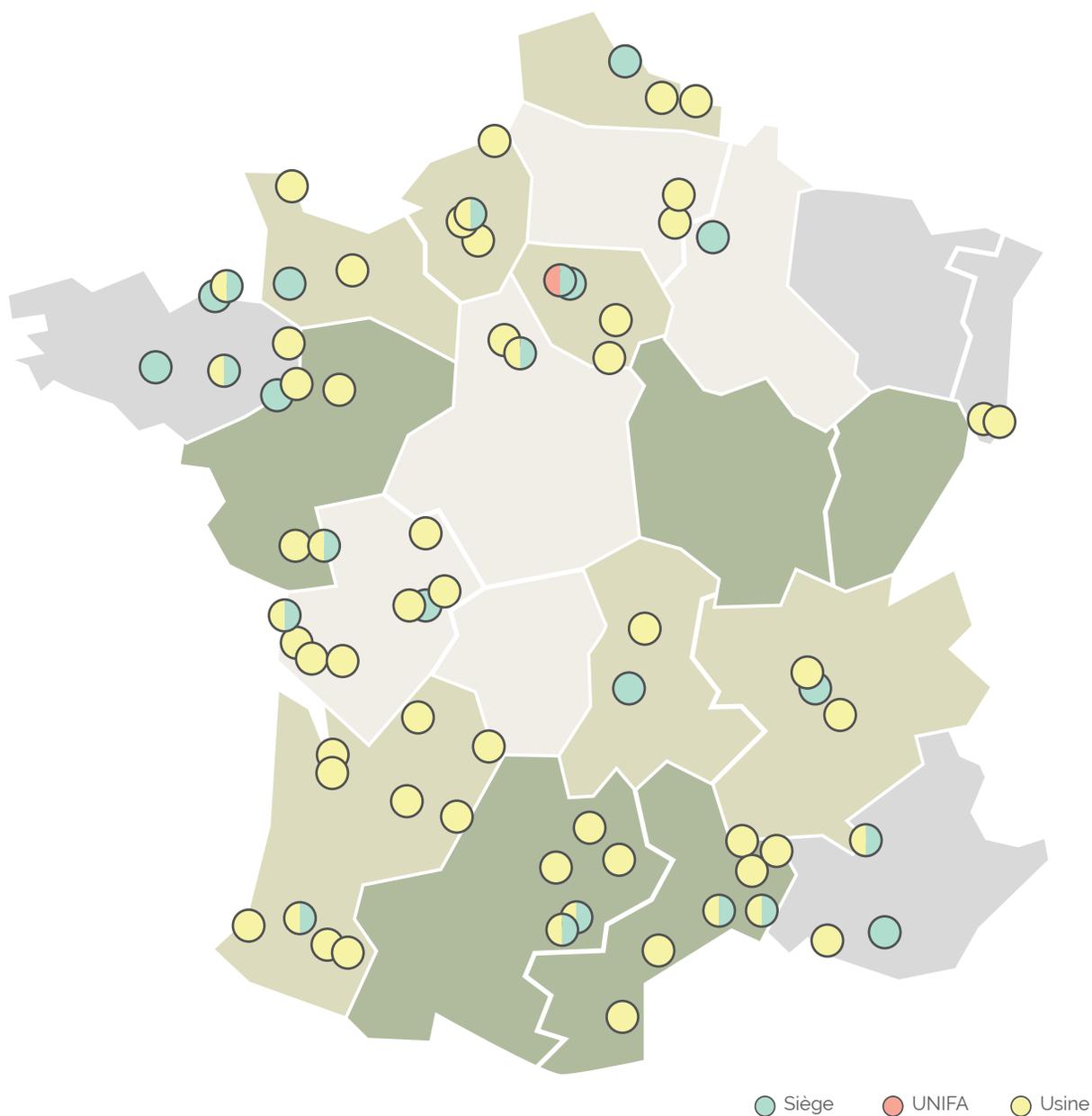
Notre stratégie de développement, depuis des décennies, s'inscrit dans le contexte d'une agroéconomie régionale, de l'initiative 4/1000, avec une fidélisation de plusieurs générations d'agriculteurs-éleveurs-partenaires, pour lesquels nous assurons un service de collecte unique mais aussi le payement des matières collectées.

La maîtrise de la collecte chez des éleveurs partenaires sélectionnés nous assure la traçabilité et garantit la robustesse de nos matières fertilisantes sur le marché français et à l'exportation.

Notre démarche est également centrée sur nos clients finaux, des agriculteurs désirant du naturel. Elle se décline pour l'aval comme pour l'amont sur les principes et piliers du développement durable, le respect de l'environnement afin d'offrir aux générations futures un patrimoine sain et économiquement durable.



36 entreprises et 85 sites de production répartis sur le territoire



Une diversité de fertilisation, reflet d'une agriculture plurielle

Répartis sur l'ensemble du territoire français, avec 85 sites de production (usines et sites de stockage), les industriels de la fertilisation ont à cœur de nourrir les hommes grâce à une alimentation sûre et durable, en apportant aux différentes agricultures et cultures la fertilisation adaptée à leurs besoins nutritionnels.



3 S'inscrire dans une démarche environnementale vertueuse

Par leur engagement quotidien, les industries de la nutrition des plantes sont des acteurs responsables qui contribuent à une agriculture plus sûre et durable. Actrices de premier plan du recyclage des emballages vides d'engrais et amendements, les entreprises de l'UNIFA sont également un élément clef dans la transition des filières agricoles vers un modèle plus vertueux.

Recycler les emballages vides d'engrais et amendements

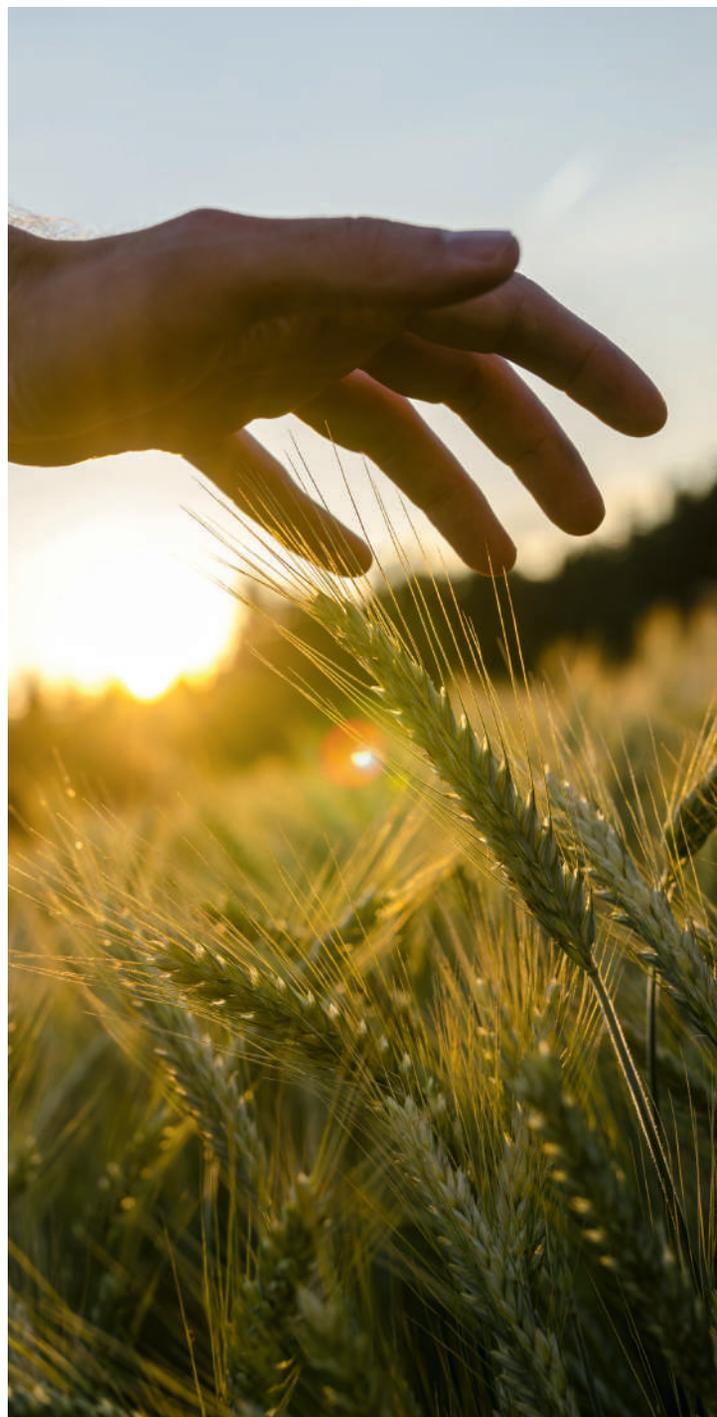
Depuis 14 ans, grâce à la SOciété de Valorisation des Emballages des Eco-actions des engrais et d'Amendements (SOVEEA), en partenariat avec ADIVALOR, les industriels de la nutrition des plantes, aux côtés des distributeurs, participent activement à la collecte et au recyclage de leurs emballages vides mis sur le marché. Actuellement, le taux de collecte avoisine les 93% et le taux de recyclage, les 95%, avec l'objectif d'ici 2023 de tendre vers 100% pour les deux taux.

La filière doit mettre en place plusieurs actions à l'horizon 2023.

- La mise en place de l'éco-modulation (bonus-malus) pour faciliter la recyclabilité et la circularité des plastiques.
- La création d'une unité de recyclage de big-bags en France.
- L'étude sur le réemploi de certains emballages en plastique comme les IBC (deux bidons d'une contenance de 1000 litres sur une palette).

Agir sur la qualité de l'air, de l'eau et du sol

Acteurs engagés, soucieux de limiter leur impact environnemental, les industriels de la nutrition des plantes intègrent les enjeux de la qualité de l'air dans leur réflexion et plus particulièrement les émissions d'ammoniac (NH_3). Depuis 2019, l'UNIFA a accompagné ses adhérents dans la formulation de leurs engagements en la matière et a activement participé à la rédaction d'un guide des bonnes pratiques en faveur de la qualité de l'air, en lien avec le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, « Guide des bonnes pratiques pour améliorer la qualité de l'air ».



L'UNIFA, par l'intermédiaire de la section des Amendements Minéraux Basiques, a porté une étude sur le bilan global des émissions de gaz à effet de serre des amendements minéraux basiques. Cette étude a mis en valeur le rôle positif de ce type de fertilisation dans la réduction des émissions de N₂O (*voir Avis d'expert*). Celle-ci a fait l'objet d'une présentation, basée sur un poster scientifique, aux dernières Rencontres Comifer-Gemas 2021.

Valoriser la part d'agriculture biologique

Les matières fertilisantes, que ce soient des engrais, des amendements ou des biostimulants, ont un rôle indéniable à jouer dans le développement de l'agriculture biologique (AB). L'UNIFA travaille avec ses adhérents pour élargir la liste des fertilisants utilisables en agriculture biologique dans l'optique d'une augmentation de la surface agricole en « bio », tout en maintenant un haut niveau de qualité de ces fertilisants.

L'UNIFA agit également pour que la réglementation AB soit respectée en alertant les pouvoirs publics et en réclamant que des moyens légaux soient mis en place afin de mieux encadrer les importations de produits fertilisants en provenance de pays tiers, et de garantir avec certitude la conformité de tous les fertilisants déclarant être UAB, selon le règlement (UE) Agriculture Biologique en vigueur.

Suivre de près les indicateurs environnementaux

L'UNIFA s'est fortement impliquée dans le projet de loi climat et résilience, tant dans le processus législatif que dans son application réglementaire, avec l'élaboration du plan de réduction des émissions d'ammoniac (NH₃) et de protoxyde d'azote (N₂O) des engrais minéraux.

Le dossier sur la qualité de l'air et les émissions de NH₃ s'inscrit dans les objectifs du PREPA (Plan de réduction des émissions de particules atmosphériques), sur lesquels l'UNIFA a pris position.

Lors de son audition par le Haut Conseil pour le Climat, l'UNIFA a valorisé l'engagement des entreprises de la nutrition des plantes dans une démarche environnementale vertueuse, et les actions en faveur de la réduction des émissions de N₂O et NH₃ en amont et en aval de la production d'engrais.

Au niveau européen, en lien avec les associations correspondantes, l'UNIFA suit de près la mise en œuvre de la stratégie « Farm to Fork » auprès des États membres, attendue en 2022, et le dossier de la taxation carbone aux frontières (MACF), qui a été porté dans le cadre de la stratégie « Fit for 55 » par la Commission européenne.

L'UNIFA s'est également impliquée dans le groupe de travail Cadmium de la plateforme Surveillance de la chaîne alimentaire (SCA), autour de trois axes :

- décrire et évaluer le système français de surveillance du cadmium tout au long de la chaîne alimentaire ;
- proposer des recommandations pour l'amélioration des dispositifs de surveillance ;
- formaliser la méthodologie retenue pour mettre en avant les difficultés rencontrées et les solutions proposées afin de faciliter les travaux ultérieurs de la plateforme SCA.

L'UNIFA fait partie des 16 partenaires sollicités dans ce cadre.

Projeter une trajectoire de décarbonation

La trajectoire de décarbonation est un enjeu primordial pour le secteur de la nutrition des plantes, avec la production d'engrais décarbonés dans un avenir proche.

Afin d'alimenter la réflexion et de participer aux solutions d'avenir dans ce domaine, l'UNIFA a été partenaire de l'édition 2021 d'Horizons Hydrogène, en novembre dernier. 500 professionnels ont répondu présent pour suivre les débats du congrès. Bertrand Walle (Boréal) a également représenté l'UNIFA à la table ronde sur « les usages industriels et la décarbonation », en faisant état d'un certain nombre d'inconnues ayant trait au coût structurel de la production, au développement de solutions de décarbonation (CCS, CCU, électrolyse...) adaptées à chaque bassin industriel et à la capacité d'investissement suffisante pour assurer la transition énergétique sur le long terme.

Pour l'industrie de la nutrition des plantes, il existe de réelles synergies à construire aux côtés des filières agricoles pour mener à bien cette trajectoire de décarbonation.

Mettre en œuvre de nouvelles orientations pour les biostimulants

Engagée pour une agriculture toujours plus performante et agroécologique, l'industrie de la nutrition des plantes a souhaité accompagner l'essor du marché des biostimulants pour aller au-devant des évolutions sociétales. Cette impulsion se traduit notamment par la nomination de Jean-François Ducret en tant que nouveau président de la section des Biostimulants de l'UNIFA. Deux orientations majeures sont à prévoir : la mise en œuvre du nouveau règlement et une nouvelle communication visant à valoriser le rôle des biostimulants dans le paysage agricole français.

Avec SOVEEA, le recyclage des emballages, une ambition au cœur de notre industrie

94% de taux de collecte

94% de ratio recyclé /collecté

93% de taux de recyclage

8 366 tonnes d'emballages collectés

(big-bags, sacs et bidons plastique)
soit 4% de hausse par rapport à 2020

154 éco-contributeurs, soit 9 nouveaux éco-contributeurs par rapport à 2020

Source : SOVEEA, Rapport d'activité 2021



2 questions à Jean-François Ducret, Président de la section des Biostimulants



En tant que nouveau président de la section Biostimulants, expliquez-nous les nouvelles orientations prises pour 2022.

De prime abord, la mise en œuvre du règlement européen est une priorité imposée, avec en filigrane un calendrier européen au 1^{er} juillet 2022.

Nous tenons à rappeler que cette réglementation européenne est optionnelle et d'application directe au sein de chaque État membre, par chaque opérateur. Toutefois, avoir un socle commun clair et précis légitimera notre positionnement dans les itinéraires techniques et impulsera une dynamique positive rassurante pour les filières. Porter le règlement européen dans le cadre français, c'est bénéficier de son externalité positive pour l'avenir de la biostimulation.

Dans un second temps, nous avons besoin de plus de visibilité et de crédibilité sur notre métier, créateur de valeur dans les territoires et acteur des transitions agroécologiques.

En effet, nous sommes un secteur assez jeune par rapport aux autres maillons de la chaîne alimentaire et nous avons besoin de construire une crédibilité au long cours, tout en renforçant par la même occasion notre rôle agronomique porteur d'une solution innovante et durable. Le chemin est balbutiant mais nous nous

attelons à valoriser notre engagement au cœur des filières agricoles.

Quels sont les défis de nos entreprises sur le marché des biostimulants aujourd'hui ?

- Premièrement, nous avons besoin de renforcer le contrat de confiance qui existe entre le fournisseur, le distributeur et l'agriculteur, avec comme objectif de créer de la valeur tout au long de la chaîne agroalimentaire.
- Deuxièmement, nous devons engager des initiatives de communication forte et marquante, à la hauteur des 13 entreprises de la section et du potentiel de valeur ajoutée de nos solutions biostimulantes.

Nous avons besoin de renforcer le contrat de confiance qui existe entre le fournisseur, le distributeur et l'agriculteur, avec comme objectif de créer de la valeur tout au long de la chaîne agroalimentaire.

Avis d'expert

PIERRE-YVES TOURLIÈRE,
MEMBRE DE LA SECTION AMENDEMENTS
MINÉRAUX BASIQUES



Une carte à jouer dans la lutte contre le changement climatique

Faire une étude scientifique sur les amendements minéraux basiques est parti d'un constat, celui que la correction de l'acidité des sols avait un rôle à jouer dans la lutte contre le changement climatique. En effet, avoir un pH supérieur à 6,8 est fondamental pour réduire les émissions de protoxyde d'azote (N₂O). En moyenne, 1,6% de l'azote apporté est réémis en N₂O. Avec un pH des sols proche de 6,8 les émissions de N₂O sont réduites de 50 %, ce qui a un impact positif sur la diminution des émissions de gaz à effet de serre. Les amendements minéraux participent à maintenir ou redresser le pH des sols, alors même que 35% des sols en France ont un pH inférieur à ce chiffre.

Avec cette étude, nous souhaitons démontrer de manière rigoureuse ce cercle vertueux et contribuer à valoriser, par la même occasion, les effets positifs des amendements minéraux basiques sur l'environnement et la transition climatique.

Notre objectif était de mettre en évidence le bilan global positif des amendements minéraux basiques, en intégrant l'ensemble des externalités engendrées, de la production à l'épandage.

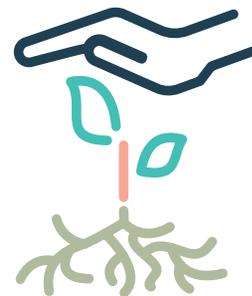
- D'un côté, la consommation de CO₂, nécessaire à l'extraction, à la transformation, au transport et à l'épandage (par tonne de valeur neutralisante ou VN apportée).
- De l'autre, l'amélioration de la productivité et donc le stock de carbone à court et à moyen termes ainsi que la baisse des émissions de N₂O.

Au final, l'étude a révélé que la pratique d'un chaulage agroécologique – l'apport des amendements minéraux basiques dans le sol – réduisait non seulement les émissions de gaz à effet de serre mais améliorerait aussi le potentiel des plantes et des sols comme puits de carbone à long terme. Elle évite l'émission de 333 kilos eqCO₂/tonne de VN.

En diffusant les résultats de cette étude, notamment aux dernières Rencontres Comifer-Gemas, nous avons souhaité valoriser notre engagement en tant qu'industriels à œuvrer pour une stratégie bas carbone.

4

S'adapter aux nouveaux équilibres économiques et assurer la résilience du secteur



L'industrie de la nutrition des plantes doit faire face à de nombreuses inconnues dans un marché mondialisé, où les prix des engrais dépendent de multiples facteurs structurels et conjoncturels : prix des matières premières, prix des céréales, demande alimentaire mondiale, crises, conditions de marché, aléas climatiques, etc. En 2021, la flambée des prix de l'énergie et les conséquences de la crise sanitaire ont fortement impacté les entreprises du secteur, qui ont su s'adapter et faire preuve de résilience.

Trouver des solutions sur le long terme

L'industrie de la nutrition des plantes fait face depuis septembre, à l'instar d'autres secteurs industriels, à une flambée des prix des matières premières, liée à une forte demande mondiale. Elle induit une forte hausse du prix des engrais. Cette situation inédite a mis en lumière une spécificité des producteurs d'engrais azotés : le gaz naturel est utilisé comme matière première pour les fabriquer. Le prix des engrais est donc impacté par celui du gaz.

Face au caractère exceptionnel de cette crise, qui impacte fortement la filière, l'UNIFA a porté la voix des producteurs d'engrais et a ouvert le dialogue avec les différentes parties prenantes – filières, ministères, associations européenne et internationale – afin de trouver des solutions pérennes pour assurer la continuité de la production et in fine faire face à la demande de la filière agricole. À ce titre, l'UNIFA s'est également penchée sur des solutions à court terme et à moyen terme, en lien avec les pouvoirs publics, notamment des leviers d'amortissement afin de pérenniser une industrie locale et ne pas dépendre des pays tiers pour nourrir les Français.



« Face au caractère exceptionnel de cette crise, qui impacte fortement la filière, l'UNIFA a porté la voix des producteurs d'engrais et a ouvert le dialogue avec les différentes parties prenantes. »

Accompagner la poursuite de l'activité du secteur dans le contexte de crise sanitaire

Lors des différents confinements, les industriels de la nutrition des plantes ont répondu présent en implémentant les modalités nécessaires à la continuité de production, afin de distribuer aux agriculteurs les apports en fertilisants nécessaires à la campagne 2020-2021. Les entreprises ont montré leur résilience et ont joué un rôle clé dans la prévention de l'épidémie, par le respect des gestes barrières, préservant ainsi une activité à 75% des effectifs.

Afin de faciliter cette période de transition, l'UNIFA a mis en place une cellule de suivi et un reporting hebdomadaire en lien avec les entreprises, pour faire remonter les difficultés d'organisation, que ce soit l'acheminement de matières premières, la distribution des produits, ou la maintenance des sites industriels.

« Afin de faciliter cette période de transition, l'UNIFA a mis en place une cellule de suivi et un reporting hebdomadaire en lien avec les entreprises. »

Une activité des entreprises à **75% des effectifs** lors du confinement.

Avis d'expert



NICOLAS BROUTIN,
PRÉSIDENT DE LA SECTION PRODUCTEURS INDUSTRIELS D'AZOTE

Répondre présent en temps de crise, tout en nous projetant vers l'avenir de la filière

Lors des différentes périodes de confinement, l'ensemble de nos entreprises ont fait les efforts nécessaires pour maintenir un niveau de production constant, avec un service inchangé auprès des agriculteurs. Finalement, nos entreprises, grâce à l'engagement de leurs salariés, ont su faire face avec succès aux difficultés industrielles et logistiques pour assurer la continuité de leurs activités. Nous nous sommes mobilisés, aux côtés des agriculteurs, pour garantir une alimentation sûre et durable aux Français.

C'est bien évidemment notre devoir de répondre présent en temps de crise, mais il est également de notre responsabilité de nous projeter vers l'avenir, quelles que soient les incertitudes.

Pour ce faire, nous nous penchons sur des solutions de longue haleine, notamment autour des engrais à base de nitrates. Limiter les pertes de nutriments fait partie intrinsèque de nos objectifs, comme répondre à ceux de la stratégie européenne du « Farm to Fork ».

Utiliser les formes à base de nitrates, dont les émissions dans l'air sont 10% moindres que celles des produits uréiques, concourt à atteindre cette trajectoire. En complément, nous poursuivons une démarche de pilotage de la dose d'engrais qui garantit, à quantité constante, la qualité de la production agricole.

L'avenir réside également dans le processus de décarbonation des engrais à base de nitrates : les entreprises de notre secteur investissent dans ce domaine dans toute l'Europe, avec toujours en ligne de mire une campagne réussie avec un meilleur bilan carbone.

Plus généralement, préparer l'avenir, c'est surtout ne pas opposer les différents modèles de fertilisation. Il faut avant tout rechercher la complémentarité des solutions sans être restrictif, en multipliant les synergies tout au long de la chaîne alimentaire.



LES ADHÉRENTS



BOREALIS

Tour Ciel
20 ter, rue de Bezons
92400 Courbevoie
01 47 96 97 66
borealisgroup.com

CHAUX CIMENT DE SAINT-HILAIRE

2745 route de Bugey
Hameau des Flosailles
38300 Saint-Savin
04 74 28 98 98
saint-hilaire-industries.fr

CHAUX SAINT-PIERRE groupe PIGEON

La Guérinière
35370 Argentré-du-Plessis
02 99 96 63 65
groupe-pigeon.com

CIE DES ENGRAIS DE LONGUEIL

Bois d'Ajeux
60617 Longueil-Sainte-Marie
03 44 40 90 88

COMPO EXPERT

120 rue Jean Jaurès
92300 Levallois-Perret
01 41 05 49 45
compo-expert.com

DUROURE.7

61 avenue Paul Langevin
07400 Le Teil
04 75 49 17 17
duroure.fr

DUROURE.12

Parc d'activité d'Arsac
202 allée Henri Julia
12850 Sainte-Radegonde
05 65 42 56 84
duroure.fr

ELIARD SPCP

9 rue Lavoisier
56300 Pontivy
02 97 25 50 12
eliard-spcp.fr

EUROCHEM AGRO France

68 rue de Villiers
92300 Levallois-Perret
01 40 87 48 00
eurochemagro.com

FERTEMIS groupe ELIARD SPCP

9 rue Lavoisier
56300 Pontivy
02 97 25 50 12
fertemis.fr

FERTIBERIA

10-12 allée de la Connaissance
Carré Haussmann II
77127 Lieusaint
01 81 14 44 80
fertiberia-France.fr

FERTINAGRO

1935 route de la Gare
40290 Misson
05 58 98 00 32
fertinagro.com

GERMIFLOR – LAUTIER & CIE

27 Les Vacants
Aussillon
81202 Mazamet
05 63 61 06 59
germiflor.com

HAIFA France

1127 avenue de la République
34400 Lunel-Viel
04 67 83 50 70
haifa-group.com

ICL Europe BV

1 impasse Lundy
51100 Reims
03 26 47 83 96
iclfertilizers.com

IRIBARREN

1 chemin du Désert
86350 Usson-du-Poitou
05 49 59 53 31
dolomie-du-poitou.com

K + S KALI France SAS

5 rue Gaston Boyer
51100 Reims
03 26 84 22 35
ks-France.com

LALLEMAND PLANT CARE

4 route de Beauپuy
31180 Castelmaurou
05 34 27 67 80
lallemandplantcare.com

LHOIST France Ouest

Chemin de Puy Clermont
03800 Gannat
04 70 90 27 27
lhoist.com

MEAC SAS

route de Saint Julien
44110 Erbray
02 28 50 40 00
meac.fr

TIMAB PRODUITS INDUSTRIELS – (Nuwen)**Groupe Phosphea**

57 boulevard Jules Verger
35800 Dinard
02 99 16 53 01
nuwen.fr

OVINALP

La Tour du Puy
Ribiers
05300 Val Buëch-Méouge
04 92 63 24 44
ovinalp.fr

PROVENÇALE SA

29 avenue Frédéric Mistral
83175 Brignoles Cedex
04 94 72 83 00
provencale.com

ROSIER SA

route de Grandmetz 11a
B-7911 Moustier – Belgium
32(0) 69 87 15 10
rosier.eu

GROUPE ROULLIER

27 avenue Franklin Roosevelt
35400 Saint-Malo
02 99 20 65 20
roullier.com

SDP

1 rue Quesnay
02000 Laon
03 23 80 10 18
s-d-p.fr

SÉVIGNÉ Industries

La Borie Sèche
12520 Aguessac
05 65 62 96 29
sevigne-tp.com

SUMIAGRO France

251 rue du Faubourg Saint-Martin
75015 Paris
01 53 67 68 45
sumiagro.fr

TESSENDERLO

Troonstraat 130 BE
1050 Brussels – Belgium
32 26 39 19 58
tessenderlo.com

TIMAC AGRO

27 avenue Franklin Roosevelt
35408 Saint-Malo Cedex
02 99 20 65 20
timacagro.fr

UPL

Tour Voltaire
1 place des degrés
92800 Puteaux
01 46 35 92 00
fr.uplonline.com

VALAGRO France SA

Ecopôle des Séolanes
Parc d'activité des Cigalières
84250 Le Thor
04 90 21 44 44
valagro.com

VIOLLEAU

ZAE La Gouinière
79380 La Forêt sur Sèvre
05 49 80 74 01
violleau.fr

YARA France

Immeuble OPUS 12-77
Esplanade du Général de Gaulle
92914 Paris La Défense
01 55 69 96 00
yara.fr





Le Diamant A
92909 Paris La Défense Cedex
Tél. : 01 46 53 10 30
www.unifa.fr
Twitter : @UnifaAgri